

Le rendement du fonds en euros tient bon

Les premières annonces de taux pour l'année 2025 laissent présager d'un bon cru. Les assureurs vie ont bénéficié d'un contexte de marché favorable leur permettant de délivrer de 2 % à plus de 4 %.



Après cinq années de collecte nette négative, le fonds en euros de l'assurance vie a renoué avec la croissance en 2025. L'an passé, l'actif garanti a engrangé 117 milliards d'euros de versements et 8,1 milliards d'euros de collecte nette. Et la saison des taux de rendement ne devrait pas contribuer à infléchir cette tendance, bien au contraire. Les premiers acteurs à communiquer sur le sujet sont souvent les meilleurs élèves. Cette année ne fait pas exception avec des taux en hausse chez plusieurs mutuelles dont la MACSF (3,15 %), la CARAC (3,55 %), SMABTP (2,65 %) ou encore Maif Vie (3,05 %). L'association d'épargnants Afer, dont le contrat fait office d'étalon du marché, est également en progression après quelques années de passage à vide : il a délivré un rendement de 2,65 % pour son contrat historique. La stabilité est de mise chez Garance (3,50 %). D'autres, comme la France Mutualiste (3,50 %), affichent de légères baisses tout en restant dans le haut du marché.

Les mieux-disants sont les contrats nouvellement créés depuis 2023 pour profiter du nouveau contexte obligataire : Ampli Assurance Vie (3,75 %), Afer Génération (4,05 %) ou encore Corum Life (4,10 %, mais le fonds en euros est plafonné à 25 % des avoirs). Attention, ces contrats auront vocation à rentrer dans le rang à mesure que les opportunités d'investissement vont se tarir ou à limiter la collecte. « *Nous avons fermé notre fonds en euros aux versements complémentaire en novembre-décembre* », fait savoir Alexis Trigaut, directeur commercial Vie et Retraite de CORUM L'Épargne. Placement-direct.fr a même fait le choix de fermer son contrat monosupport Placement-direct Euro+ à la commercialisation, dont le taux 2025 n'est pas encore connu.

Une moyenne à 2,65 %

Les bancassureurs n'ont pas à rougir de leurs résultats, avec des niveaux globalement stables. Sogecap a communiqué un taux moyen de 3,12 %, en légère baisse par rapport à 2024 mais néanmoins compétitif. Même tendance chez Predica, où le contrat phare du Crédit Agricole Predissime 9 (série 2) voit son rendement évoluer de 2,15 % à 2,95 % selon la part d'unités de compte (UC). C'est supérieur sur les contrats haut-de-gamme du groupe. Suravenir fait le choix de la stabilité, tout comme BNP Paribas Cardif (2,92 % en moyenne). L'assureur AXA, de son côté, annonce des rendements en hausse de 25 points de base, avec des taux servis aux assurés compris entre 2,25 % et 4,25 %, selon la part d'UC et le mode de gestion du contrat d'assurance vie. Des écarts colossaux, tout comme chez Allianz, où le contrat Allianz Vie Fidélité voit son rendement évoluer de 2,08 % à 4,39 %. Ces premières annonces semblent en ligne avec l'hypothèse de taux moyen annoncé par le cabinet Facts & Figures en octobre dernier, soit 2,65 % sur les fonds en euros.

Des investissements performants

Les compagnies ont pu compter sur des marchés globalement porteurs. En particulier, l'obligataire continue d'offrir des coupons supérieurs au rendement du portefeuille obligataire des assureurs, ce qui les incite à collecter pour « reluer » leurs investissements. La CARAC, par exemple, a indiqué que ses investissements obligataires ont affiché un taux de rendement moyen de 4,6 %, lui permettant de renforcer la performance globale de son portefeuille tout en préservant un profil de risque stable. Même constat à la MACSF, qui a eu une gestion pro-active de son portefeuille obligataire : « *Nous avons 12 % à 15 % de notre portefeuille obligataire qui arrive à échéance chaque année, mais nous avons également vendu des obligations à taux bas en moins-value, en prélevant sur notre réserve de capitalisation pour réinvestir dans de bonnes conditions* », rapporte Eric Dubos, directeur financier du groupe.

Un environnement qui restera porteur

La perspective de voir se maintenir des taux longs relativement élevés permet en outre aux assureurs d'être sereins. D'autant qu'ils ont aussi profité de la hausse des marchés actions. « *Nous embarquons des plus-values latentes très importantes - de 80 % sur les actions et de 100 % sur l'immobilier - qui feront les performances de demain* », assure ainsi Isabelle Le Bot, directrice générale de La France Mutualiste. Pour certains, toutefois, cet environnement porteur n'a pas suffi à rester compétitif et il aura fallu piocher dans la provision pour participation aux bénéfices (PPB). C'est le cas, par exemple, de Sogecap, qui précise toutefois que les réserves financières de la compagnie demeurent, après affectation, à un niveau supérieur à 5 %.

Dans ce contexte, les limites d'accès au fonds en euros semblent bel et bien remisées. Mieux, les offres commerciales fleurissent. Elles peuvent prendre plusieurs formes, depuis des frais sur versement réduits à 0 % jusqu'à des politiques de bonus substantielles. En effet, depuis quelques années, les compagnies offrent des compléments de rémunération pour les clients réalisant de nouveaux versements, certaines imposant toutefois un minimum d'UC. Autant de pratiques qui devraient encore favoriser la collecte en 2026, d'autant que la concurrence des livrets réglementés s'est encore réduite avec la baisse annoncée du taux du Livret A à 1,50 % le 1er février.